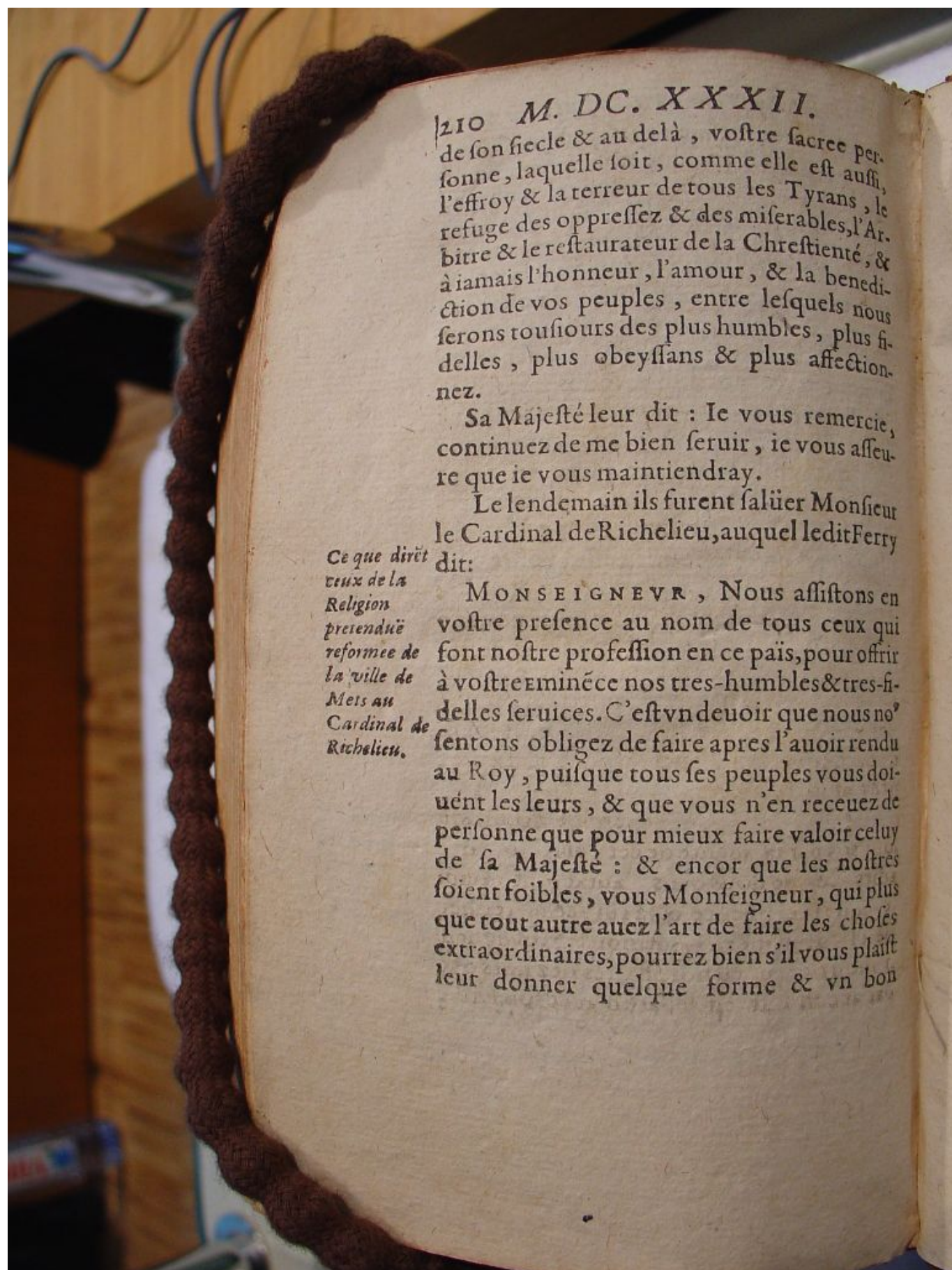


1631_2_210.jpg



210 M. DC. XXXII.

de son siecle & au delà , vostre sacree personne , laquelle soit , comme elle est aussi , l'effroy & la terreur de tous les Tyrans , le refuge des oppressez & des miserables , l'Arbitre & le restaurateur de la Chrestienté , & à iamais l'honneur , l'amour , & la benediction de vos peuples , entre lesquels nous serons tousiours des plus humbles , plus fidelles , plus obeyssans & plus affectionnez.

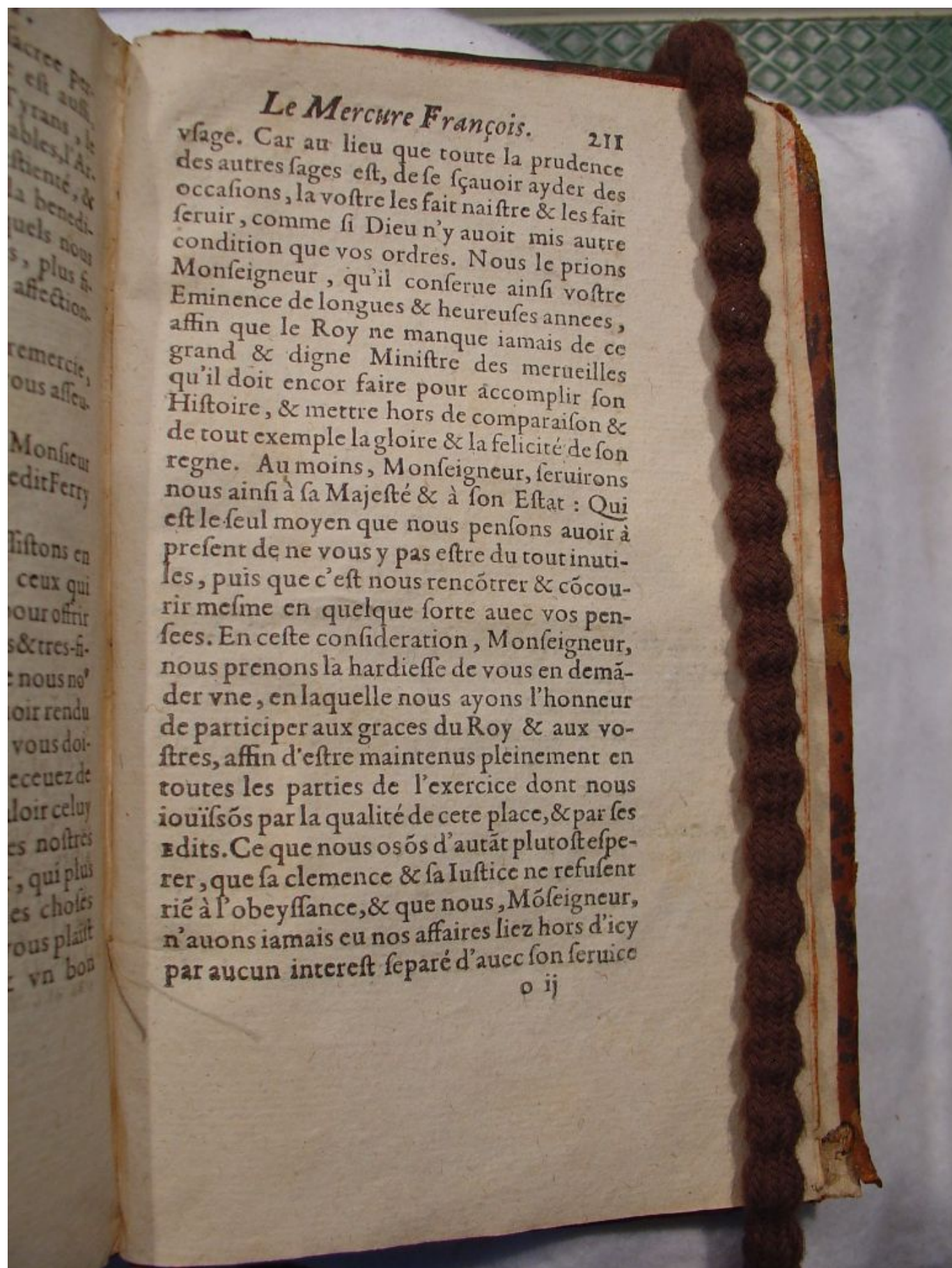
Sa Majesté leur dit : Je vous remercie , continuez de me bien seruir , ie vous assure que ie vous maintiendray.

Le lendemain ils furent saluer Monsieur le Cardinal de Richelieu , auquel ledit Ferry dit :

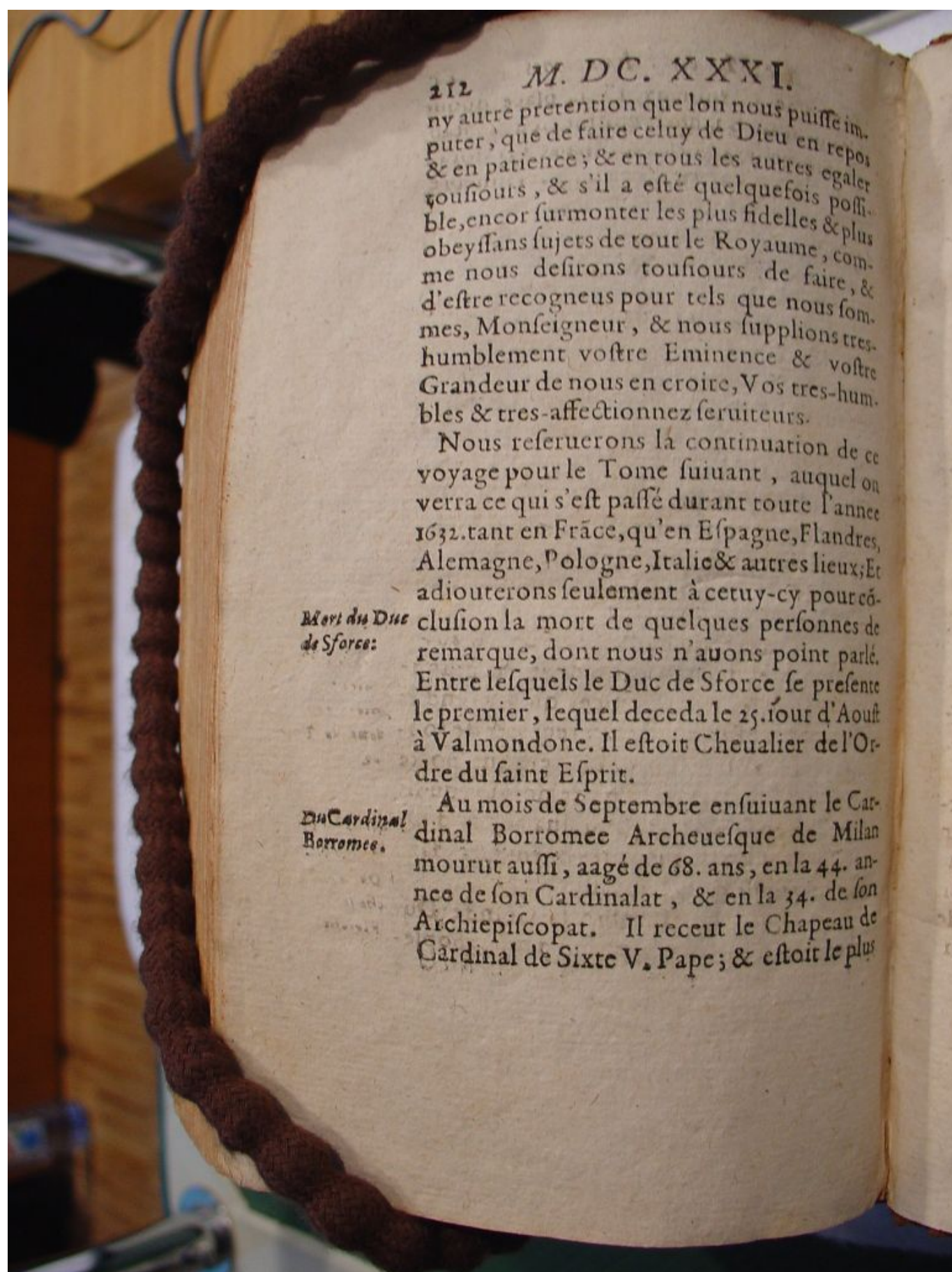
*Ce que dirēt
ceux de la
Religion
pretendüe
reformee de
la ville de
Metz au
Cardinal de
Richelieu.*

MONSIEUR , Nous assistons en vostre presence au nom de tous ceux qui font nostre profession en ce pais , pour offrir à vostre eminence nos tres-humbles & tres-fidelles seruices. C'est vn deuoir que nous nous sentons obligez de faire apres l'auoir rendu au Roy , puisque tous ses peuples vous doiuent les leurs , & que vous n'en receuez de personne que pour mieux faire valoir celuy de sa Majesté : & encor que les nostres soient foibles , vous Monseigneur , qui plus que tout autre auez l'art de faire les choses extraordinaires , pourrez bien s'il vous plaist leur donner quelque forme & vn bon

1631_2_211.jpg



1631_2_212.jpg



212 M. DC. XXXI.

ny autre pretention que lon nous puisse im-
puter, que de faire celuy de Dieu en repos
& en patience; & en tous les autres egaler
tousiours, & s'il a esté quelquefois possi-
ble, encor surmonter les plus fidelles & plus
obeyssans sujets de tout le Royaume, com-
me nous desirons tousiours de faire, &
d'estre recogneus pour tels que nous som-
mes, Monseigneur, & nous supplions tres-
humblement vostre Eminence & vostre
Grandeur de nous en croire, Vos tres-hum-
bles & tres-affectionnez seruiteurs.

Nous reseruerons la continuation de ce
voyage pour le Tome suiuant, auquel on
verra ce qui s'est passé durant toute l'annee
1632. tant en Frâce, qu'en Espagne, Flandres,
Alemagne, Pologne, Italie & autres lieux; Et
adiouterons seulement à cetuy-cy pour co-
clusion la mort de quelques personnes de
remarque, dont nous n'auons point parlé.
Entre lesquels le Duc de Sforce se presente
le premier, lequel deceda le 25. iour d'Aoust
à Valmondone. Il estoit Cheualier del'Or-
dre du saint Esprit.

*Mort du Duc
de Sforce:*

*Du Cardinal
Borromee.*

Au mois de Septembre ensuiuant le Car-
dinal Borromee Archeuesque de Milan
mourut aussi, aagé de 68. ans, en la 44. an-
nee de son Cardinalat, & en la 34. de son
Archiepiscopat. Il receut le Chapeau de
Cardinal de Sixte V. Pape; & estoit le plus

1631_2_213.jpg

Le Mercure François. 213

ancien des Cardinaux. En la place duquel l'Abbé Jean Bucchianelli fut élu & établi Vicaire general. Les Cardinaux Canfora & Triulle assisterent à ses obseques funebres. C'estoit vn tres-grand personnage & tres-recommandable, tant pour sa doctrine eminente que pour ses rares vertus & perfections.

Sur la fin du mesme mois arriua la mort du sieur de Lopez Iuge Criminel de Toloz, lequel affligé de peste rendit l'ame en ladite ville le 29. de Septembre. C'estoit le plus ancien Officier de sa robe qui fust en France, ayans seruy les Roys l'espace de 48. ans, & vn grand homme de bien, regretté des petits & des grands pour ses merites & perfections. Son corps repose en l'Eglise des PP. Dominiquains de ladite ville.

Desieur Lopez Iuge Criminel de Toloz.

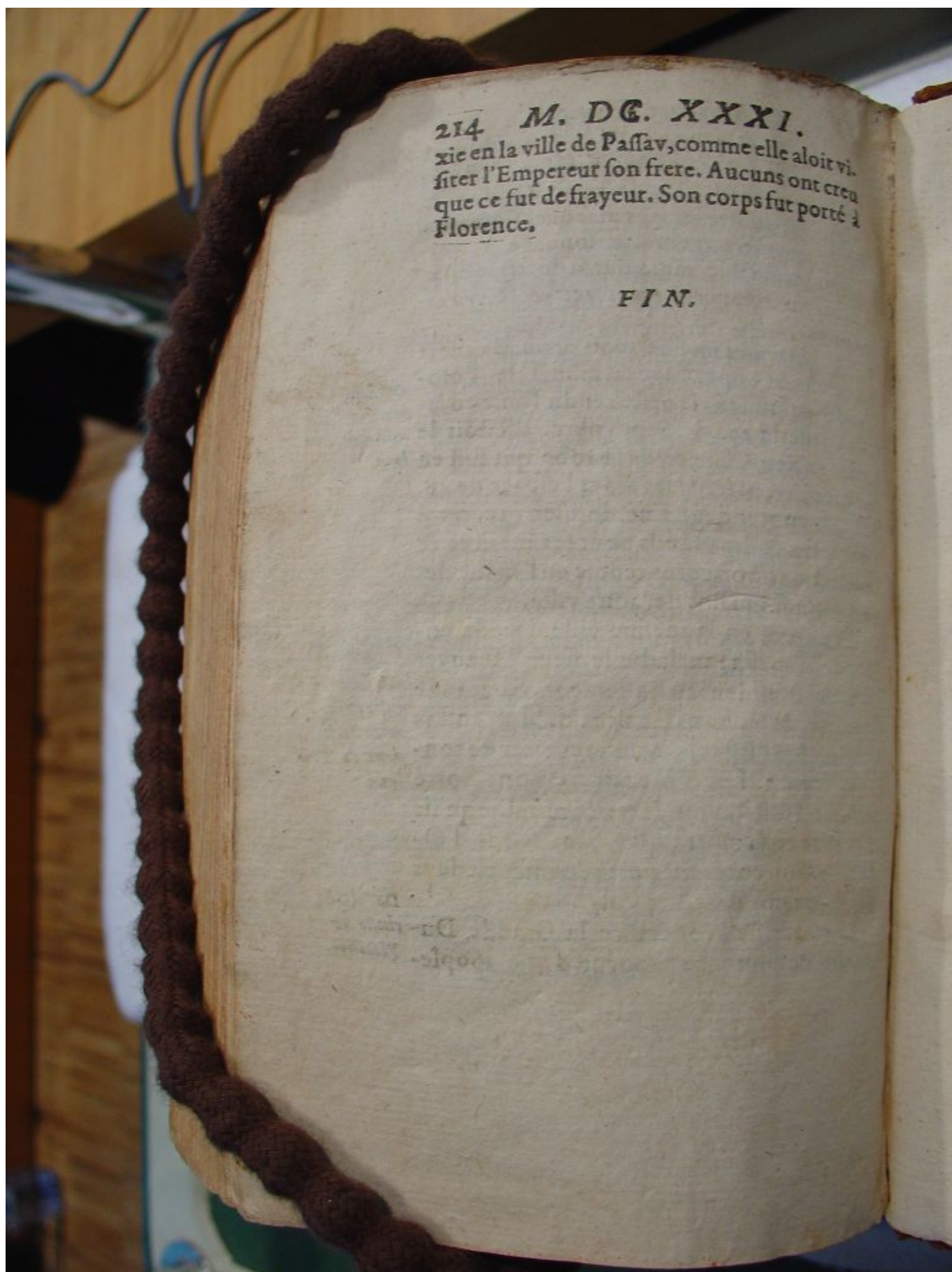
Peu apres en la mesme ville deceda encor de la mesme maladie le sieur Mazuyer premier President au Parlement. Sa grande probité, & les bons seruices qu'il a rendus au Roy & à l'Estat l'ont fait regretter de toute la France. Les Tolozains en ont porté vn grand dueil, pour la perte notable qu'ils ont faite en sa mort, qui arriua le 10. d'Octobre. Son corps fut porté & enseveli dans la Chartreuse de ladite ville.

Desieur Mazuyer premier President de Toloz.

Le 1. iour de Nouembre la Grande Duchesse de Florence mourut d'une apople-

De la Duchesse de Florence.

1631_2_214.jpg



1631_Table_25_P2.jpg

TABLE.	
<i>Assesseurs par le sieur de Sabran,</i>	62.
<i>Responſe qu'y fit la Republique,</i>	66.
<i>Du tremble-terre & incendie arriué au Royaume de Naples,</i>	67.
<i>Affaires d'Allemagne apres la bataille de Leipſic,</i>	73.
<i>Hall pris par les Suedois,</i>	74.
<i>Herfurd pris par les Suedois,</i>	75.
<i>Gorhen, Arnſtat, Ilmenau, le Comté de Henneberg, Konigshouen en l'Eueſché de VVirtzburg, Schuuinſurt, & autres places de la Franconie, ſe rendent au Roy de Suede,</i>	77.
<i>La ville & chasteau de VVirtzburg pris par les Suedois,</i>	78.
<i>Conditions que le Roy de Suede fit propoſer à l'Eueſque de Bamberg,</i>	82.
<i>Rotembourg, & VVerthein pris par les Suedois,</i>	82.
<i>La ville de Norimberg ſe met en la protection du Roy de Suede,</i>	83.
<i>Edict que le Roy de Suede fit publier apres la priſe de VVirtzburg,</i>	84.
<i>Gelhuiſen pris par les Suedois,</i>	90.
<i>Hanau pris, & le Comte fait priſonnier,</i>	90.
<i>Lettre d'un Gentilhomme du party des Priſ-</i>	
	é v

1631_2_198_178.jpg



178 M. DC. XXXI.

Trésorier des Parties Casuelles & autres qui en
auront leuë & leueront cy-apres, pour tous
offices ou droicts Domaniaux hereditaires,
augmentations de gages & autres droicts at-
tribuez aux Officiers, sans exception, seront
tenus à l'aduenir de prendre provisions sur
lesdites quittances, dans l'an apres la datte du
controle d'icelles: autrement & à faute de
ce faire, ne pourront iouyr desdits offices,
gages, droicts & attributions susdites, s'il
n'en est autrement ordonné par le Con-
seil.

18. Le Tresorier des Parties Casuelles en
exercice, expediera seul les quittances sur les
Roolles arrestez au Conseil, de quelque na-
ture qu'ils soient, sans que ses compagnons
d'office en puissent expedier, s'il ne leur est
ordonné par le Conseil: & à cet effect remet-
tront tous les originaux desdits Roolles, sur
lesquels les quittances par eux expediees au-
ront esté cotees és mains de celuy d'entr'eux
qui entrera en exercice au premier iour de
Ianuier de l'annee suiuiante.

19. Ne sera employé deux fois vn mesme
office dans diuers Roolles, sous quelque pre-
texte qui ce puisse estre: & en cas qu'il se
trouuaist erreur en la premiere taxe, pour
raison de la qualité, gages & autres droicts,
sera employé dans vn Roolle de reformation,
avec mention expresse de ladite premiere ta-
xe qui en aura esté faite.

20. Les Roolles de moderations ne se-

1631_Table_27_P2.jpg

TABLE.	
les progres	spire, Germersheim, Landau, & Sebau-
92.	sen prennent le party de Suede, 112.
Stemheim,	Les Imperiaux entrent en la Lusatie, 113.
95.	Propositions faites à l'Electeur de Saxe par
de Franc.	l'Ambassadeur d'Espagne resident à Vien-
ssage à ses	ne, & la responce dudit Electeur, 116.
96.	Progres de l'armee de Saxe en Boheme, 118.
dez. Em-	Randuits surprise. Le Duc de Frid-
Francfort.	land abandonne Prague. La ville de
Forteresse	Prague sommée se rend à compo-
99.	sition. Articles accordez aux habitans.
à son ar-	L'Electeur de Saxe y fait son entrée
100.	en armes. Les Payians de Boheme
103.	pillent & tuent les Imperialistes. Le
les Lor-	Mareschal Arnheim defait les Impe-
105.	riaux prez Limbourg.
106.	Les Dioceses de Hirsfeld & de Fuld enuoyent
106.	leurs Deputez au Landgraue de Hesse, 125.
ac, 106.	Rostoch rendu par composition aux Ducs de
liberté du	Meckelbourg, 127.
107.	Vansleb assiegé & pris par les Suedois, 132.
abandon-	Vismar assiegé par les Ducs de Meckelbourg,
108.	132.
109.	Eger surpris par les Saxons, 133.
lbron sont	Ce que fit le Landgraue de Hesse apres son de-
adre, 110.	part de l'armee Suedoise, 135.
d de Saxe	Fritzlart pris & pillé. Munden &
112.	Hoxter se rendent à composition.
	é vj

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan